



---

Origine : France

## Accord entre Monaco et Renault-Nissan pour développer la voiture électrique

NICE, 26 mars 2009 (AFP) - Monaco et le groupe Renault-Nissan ont annoncé jeudi la conclusion d'un partenariat pour généraliser en 2011 l'usage en principauté de la voiture électrique à "zéro émission" de CO2 développée par le constructeur automobile.

L'accord "exige" une extension du réseau monégasque de prises destinées à la recharge des véhicules qui devrait passer de 176 à 300 stations d'ici 2011, dont trois stations à chargement rapide, indique un communiqué de la principauté.

"Monaco poursuivra ses mesures d'incitation en faveur des acquéreurs de véhicules électriques et le gouvernement princier exige également que 50% des achats du parc de véhicules publics soient à zéro émission de CO2 à partir de 2011", selon l'accord.

Des dispositions supplémentaires -places de parking réservées aux véhicules électriques, accès et tarifs privilégiés aux parkings- sont par ailleurs à l'étude.

Monaco est le second Etat européen, après le Portugal, à signer un accord gouvernemental avec Renault-Nissan "pour la mise en oeuvre de la mobilité zéro émission". Le partenariat a été annoncé par le prince Albert II et le premier vice-président de Nissan International, Eric Nicolas, à l'ouverture du salon Ever de Monaco dédié aux véhicules écologiques et aux énergies renouvelables.

M. Nicolas a réaffirmé que son groupe comptait lancer son premier véhicule électrique en 2010 aux Etats-Unis et au Japon et être prêt pour une production de masse à l'échelle européenne dès 2012.

RENAULT

smk/iw/sr

AFP 261940 MAR 09

ECF5591 4 FV 0286 FRA /AFP-CQ15-automobile-énergie-environnement